



Rentrée scolaire 2019-2020

**ECOLE**



## ✓ Fusion des cercles scolaires Attalens – Granges et Remaufens



**A la rentrée scolaire 2019-2020, les cercles scolaires d'Attalens-Granges et Remaufens fusionneront. Les deux sites actuels, l'école d'Attalens et celle de Remaufens, formeront désormais le cercle scolaire de la Basse-Veveyse.**

Quelque 580 élèves et 50 enseignants entameront ensemble une nouvelle année scolaire. Avec la fusion des cercles scolaires d'Attalens-Granges et Remaufens, le nombre d'élèves passera de 449 à 577, portant le nombre de classes à 29.

Pour l'année 2019-2020, le site d'Attalens accueillera les enfants d'Attalens, de Granges et une partie des enfants de Remaufens. Le site de Remaufens n'accueillera que des enfants de Remaufens dont les élèves de 1<sup>h</sup> et 2<sup>h</sup>.

Une nouvelle ligne de transport scolaire sera mise en place, créant une liaison directe entre Remaufens et Attalens.

Les horaires des deux sites scolaires seront harmonisés en tenant compte des impératifs des transports scolaires:

- Horaire du matin: 7h55 à 11h35
- Horaire de l'après-midi: 13h25 à 15h05

Les accueils extrascolaires seront également fusionnés et harmonisés. Le cercle scolaire ne comptera par conséquent plus qu'un accueil extrascolaire, présent sur les deux sites d'Attalens et de Remaufens, et dirigé par Mme Tamara de Kinkelin.

## ✓ Nouvelle salle de psychomotricité

Le service de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Glâne-Veveyse (SLPP-GV) apporte son soutien à plus de 1200 enfants par année scolaire. Bien que les salles de thérapie se situent dans les écoles, le service est une entité indépendante de l'école, constituée en association réunissant l'ensemble des communes de la Glâne et de la Veveyse.

Le service a pour objet d'aider les élèves par des mesures de soutien en matière de psychologie scolaire, de logopédie et de psychomotricité.

*Salle de logopédie*



La psychologie scolaire s'occupe des enfants présentant des difficultés dans le domaine des apprentissages, du fonctionnement intellectuel, de l'attention, du comportement, relationnel ou psycho-affectif. Son objectif est de mettre sur pied un projet thérapeutique afin de favoriser le développement de l'enfant.

Les logopédistes, aussi appelés orthophonistes, traitent principalement les enfants présentant des difficultés dans le développement de la communication, du langage oral, écrit et des mathématiques.

La psychomotricité est une approche thérapeutique qui se base sur l'interaction entre les fonctions motrices et la vie psychique des individus. En psychomotricité, le corps est considéré comme point d'ancrage des expériences. Un retard dans le développement de l'enfant peut limiter son épanouissement dans le cadre scolaire. La thérapie a pour but de développer ses compétences afin d'améliorer son autonomie scolaire et sociale.

## Informations communales



Les antennes principales du service sont à Romont et Châtel-St-Denis.

Des salles sont cependant utilisées dans d'autres cercles scolaires. C'est le cas à Attalens où le service disposait déjà d'une salle de logopédie. Depuis la rentrée 2018, le service s'est étoffé avec l'ouverture

### *Salle de psychomotricité*



d'une nouvelle salle de psychomotricité offrant un espace accueillant, favorable à la prise en charge des enfants. Auparavant, les traitements en matière de psychomotricité avaient lieu uniquement à Châtel-St-Denis, les parents devant accompagner leur enfant durant les heures de classe.



### *Personnel communal*

#### **ARRIVEE**

**Dans le cadre de la fusion des cercles scolaires Attalens-Granges et Remaufens, l'accueil extrascolaire (AES) a fait l'objet d'une réorganisation afin d'assurer une bonne qualité d'accueil et un encadrement efficient sur les deux sites.**

**Mme Tamara de Kinkelin, auparavant responsable de l'AES de Remaufens, a été chargée de mener à bien la réorganisation et la mise en place de l'AES « fusionné ».**



#### **TAMARA DE KINKELIN**

Cheffe de service

Accueil extrascolaire

#### **Mon origine**

J'ai grandi sur la Riviera.

Agée de 35 ans, je suis établie à

Hauteville, où je vis avec mon mari et mes deux jeunes enfants.

#### **Ma trajectoire professionnelle**

Après le gymnase, je suis partie aux Etats-Unis pour parfaire mon anglais. De retour en Suisse, après quelques stages, j'ai suivi une formation à la Haute Ecole Fribourgeoise en Travail Social où j'ai obtenu un bachelor en travail social, filière éducation sociale en 2010. J'ai ensuite travaillé durant 5 ans environ à la Passerelle (institution de Lavigny), où j'ai

accompagné les enfants et des jeunes dans les classes d'enseignement spécialisé et à l'internat. Durant cette période, j'ai également suivi le cours de formatrice en entreprise. Après une pause dévolue à l'éducation de mes enfants de 2015 à 2017, alors que j'étais expatriée en Thaïlande avec mon mari, j'ai pris la responsabilité de l'accueil extrascolaire de Remaufens début 2018.

#### **Ma nouvelle fonction**

Mon expérience au sein de l'AES de Remaufens m'a permis de prendre davantage de responsabilités, tout en restant à l'écoute des enfants et des collaboratrices.

La perspective de gérer l'AES suite à la fusion des cercles scolaires est pour moi un nouveau défi professionnel que je souhaite relever.

#### **Mes passions**

Lorsque je ne travaille pas à la préparation et à l'organisation de la rentrée, je suis très heureuse de m'occuper de mes deux enfants et de passer du temps avec eux.



### **SEBASTIEN MONNARD**

Chef concierge

Service de  
conciergerie

#### **Mon origine**

Je suis né à Châtel-St-Denis en 1986. J'ai passé toute mon enfance et ma jeunesse à Attalens. J'ai d'ailleurs été président de la société de jeunesse d'Attalens jusqu'en 2007. J'ai également fait partie de la société des Carabiniers, d'abord comme jeune tireur ensuite comme moniteur. J'en suis membre aujourd'hui encore.

#### **Ma trajectoire professionnelle**

J'ai effectué mon apprentissage de monteur-électricien à Attalens. Après l'obtention de mon CFC en 2006, j'ai débuté chez *Groupe e Connect* à Châtel-St-Denis. Dès 2009, j'ai travaillé au sein du service technique de l'EMS la Maison St-Joseph. J'en ai été nommé

responsable en 2012. J'étais également chargé de sécurité.

Parallèlement, j'ai suivi la formation qui m'a permis d'obtenir le brevet fédéral de concierge en 2016. Dans un EMS, les règles d'hygiène à respecter s'apparentent à celles d'un hôpital. J'ai suivi plusieurs modules de formation spécifiques afin de me familiariser avec ces normes.

#### **Ma nouvelle fonction**

Après 10 ans au sein de la Maison St-Joseph, j'étais désireux de découvrir un nouvel environnement professionnel, qui me permette d'exploiter mon bagage, notamment mes compétences acquises grâce à mon brevet fédéral de concierge. J'estime avoir de la chance de travailler pour ma commune. Alors que j'ai effectué toute ma scolarité sur les bancs de l'école d'Attalens, j'en suis aujourd'hui devenu le concierge. J'espère inspirer autant de respect aux élèves que le concierge de l'époque !

#### **Mes passions**

Papa de deux jeunes garçons, je consacre mon temps libre à ma famille. Avec ma femme, nous aimons les promenades dans la nature. J'apprécie également la pêche et les randonnées à moto.



*Renouvellement du label*

**ATTALENS – CITE DE L'ÉNERGIE**

La commune d'Attalens s'engage depuis plusieurs années en faveur d'une politique énergétique responsable et durable. Membre de l'Association « Cité de l'Énergie » depuis 2003, la commune a obtenu le label « Cité de l'Énergie » en novembre 2010.

Les villes et communes au bénéfice de ce label contribuent de manière significative à une politique énergétique efficace dans des domaines très variés, comme par exemple les constructions, l'approvisionnement en énergie ou encore la mobilité.

Tous les 4 ans a lieu une nouvelle évaluation des actions de politique énergétique et une mise à jour des objectifs. Le réaudit effectué début 2019 confirme l'engagement de la commune d'Attalens en matière de politique énergétique puisqu'elle a réalisé 72% des mesures potentielles (spécifiques à la commune), le pourcentage de points nécessaires pour l'obtention du label étant de 50%.

#### **Commission de l'énergie et du développement durable et journées thématiques**

Dans le processus de mise en œuvre du concept énergétique communal, la commission de l'énergie et du développement durable, organe consultatif et de coordination, doit assurer le suivi de la mise en œuvre du programme et informer régulièrement le Conseil communal et la population sur l'avancement des travaux.

L'organisation de journées thématiques constitue pour la commission un moyen privilégié pour communiquer avec la population de façon ludique et interactive. Au cours des dernières années, les thèmes suivants ont ainsi été développés :

- *2015 Année de la mobilité douce* - Durant l'année, les Conseillers communaux, les Conseillers généraux et les membres des commissions communales étaient invités à compter les kilomètres parcourus à pied ou à vélo, la commune finançant les kilomètres effectués pour soutenir la fondation *Loisirs pour Tous*.  
*Journée de la mobilité douce le 12 septembre 2015* - Lors de cette journée, les participants pouvaient effectuer des parcours pédestres ou cyclistes parrainés au profit de la fondation *Loisirs pour Tous*.
- *2017 Wave Trophy* - Passage du Wave Trophy, un rallye de voitures électriques, le 14 juin 2017 à Attalens, avec une présentation des véhicules électriques aux enfants des écoles et des activités sur les énergies renouvelables et la mobilité douce.
- *2018 Manger local* - Marché de producteurs locaux lors de la fête sur l'Alpage le 8 septembre 2018 et mise en ligne d'une liste de producteurs locaux.



### Finances communales

## ECLAIRAGE SUR LES COMPTES 2018

**Le compte de fonctionnement 2018 se solde par un bénéfice net avant amortissements extraordinaires de Fr. 853'031.-, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 96'570.-. Ce bon résultat a permis de procéder à des amortissements supplémentaires pour plus de Fr. 844'000.-. Quelques explications sur cet excellent exercice comptable.**

*Recettes d'impôts à la hausse* – Cette année, le bon résultat est principalement dû à une forte augmentation de l'impôt sur le revenu (de Fr. 7,15 millions en 2017, il a atteint Fr. 8,07 millions en 2018), en lien avec une augmentation du nombre de contribuables, qui paient en moyenne plus d'impôts.

Les recettes d'impôts irréguliers augmentent également, en particulier ceux découlant des transactions immobilières, comme l'impôt sur les gains immobiliers (budgétisé à hauteur de Fr. 380'000.-, il a atteint Fr. 574'656.-) et l'impôt sur les droits de mutation (achat et vente de maisons), de Fr. 521'691.- (+ Fr. 171'691.- par rapport au budget 2018). Le développement démographique de la commune a permis jusqu'à maintenant de générer des recettes d'impôts supérieures à celles budgétées. Ces impôts sont cependant particulièrement aléatoires, raison pour laquelle il s'agit d'être prudent dans leur estimation.

*Maîtrise des charges de fonctionnement* – Cet excellent résultat s'explique aussi par une gestion attentive des charges de fonctionnement par le Conseil communal.

*Investissements* – Les investissements nets se montent à 2,07 millions. Ils concernent principalement les deux gros projets en cours à Attalens, à savoir l'aménagement de la place du centre-village et la réalisation des travaux Valtraloc.

*Dettes par habitant* – En 2017, la dette par habitant avait augmenté de plus de Fr. 500.-, passant de Fr. 5'760.- à Fr. 6'292.-, en raison des nouveaux emprunts nécessaires à la réalisation des travaux Valtraloc, au projet d'aménagement du centre-village et à l'extension du bâtiment le Renard.

En 2018, la dette par habitant se monte à Fr. 6'210.-, soit une légère baisse par rapport à l'année 2017 (Fr. 6'292.-), moins d'investissements ayant été réalisés.

Les comptes 2018 ont été approuvés par le Conseil général le 7 mai 2019. Ils peuvent être consultés sur le site [www.attalens.ch](http://www.attalens.ch)



Jeunesse

## UN TRAVAILLEUR SOCIAL DE RUE A ATTALENS

**Depuis le 1<sup>er</sup> février 2019, la commune d'Attalens collabore avec Julien Hornecker, un travailleur social de rue de l'association REPER, qui va à la rencontre des jeunes dans les endroits qu'ils fréquentent.**

L'association REPER, mandatée par le canton de Fribourg, est active dans la promotion de la santé et la prévention des dépendances. Elle s'adresse à un large public en privilégiant cependant une action auprès des jeunes. Dans un premier temps, M. Adrien Oesch, responsable du secteur Rue et Réalisations chez REPER, a procédé durant l'été 2018 à un état des lieux de la situation des jeunes d'Attalens. Suite à cela, la commune a décidé de poursuivre le travail initié par REPER, en collaborant avec un travailleur social de rue pour la période 2019 à 2022, ceci dans le cadre du Programme cantonal de promotion de la santé mentale, auquel le canton participe financièrement.

Julien Hornecker explique : « Certains jeunes ne se reconnaissent pas dans les activités proposées dans le village par les sociétés locales comme la fanfare ou la jeunesse. Ils ne trouvent pas leur place et adoptent parfois une attitude provocatrice qui peut les amener à se mettre dans des situations difficiles ».

Le travail social de rue consiste à aller vers les jeunes entre 13 et 25 ans, dans des endroits qui sortent du cadre institutionnel habituel, principalement dans les espaces publics comme les places ou les rues. Actuellement Julien Hornecker est encore en phase d'immersion à Attalens. Il va à la rencontre des jeunes en se présentant et expliquant quel est son rôle. Il s'étonne : « Les contacts avec les jeunes se sont noués rapidement. Ils m'ont dans l'ensemble très bien accueilli et font preuve d'une plus grande ouverture que les jeunes de la ville. »



### Julien Hornecker

38 ans

Papa de 4 enfants de 5 à 14 ans

Travailleur social de rue à 50% à Attalens et 40% à Fribourg

A travaillé 10 ans en internat à la fondation de Serix, qui accueille des enfants et des jeunes en situation difficile.

Par les permanences de rue, le travailleur social va s'efforcer de créer avec le jeune les conditions propices à une meilleure insertion dans la société. Il lui donne la possibilité de s'exprimer librement et de façon confidentielle face à un adulte qui n'est pas dans le jugement. Le travailleur social va non seulement l'écouter, mais également l'informer sur ses droits et ses devoirs, ce que la société attend de lui et le responsabiliser pour l'inciter à un changement de comportement. « C'est un travail de longue haleine, qui nécessite qu'un lien de confiance s'établisse avec le jeune. »

Grâce à ces contacts privilégiés, le travailleur social peut insuffler une nouvelle dynamique et devenir une personne relais auprès des jeunes qui lui en font la demande en proposant deux approches distinctes : soit un accompagnement socio-éducatif, soit un soutien au développement de projets par les jeunes.

Un accompagnement socio-éducatif peut être proposé si un jeune en manifeste le besoin. « Dès le moment où un jeune se présente, il est déjà dans une démarche constructive. » Le travailleur social pourra évaluer avec lui ses forces et faiblesses, l'aider à prendre confiance en lui et à prendre conscience de son réseau personnel (famille, amis, ...). Le travailleur social peut jouer un rôle de facilitateur dans les

démarches que le jeune doit entreprendre pour régler une situation problématique, que ce soient des difficultés scolaires, la recherche d'une place d'apprentissage ou une consommation problématique de stupéfiants. Comme personne relais, il lui arrive parfois d'accompagner le jeune pour rencontrer le médecin, la famille, etc. Sa simple présence permet de débloquer rapidement les situations simples. Lorsque le jeune est confronté à des difficultés plus conséquentes, il peut lui apporter son soutien et le rediriger vers des structures plus adaptées.

Une autre réponse plus globale peut être apportée aux attentes des jeunes, en les soutenant dans le développement de projets. Qu'il s'agisse de résoudre un problème ou simplement répondre à un besoin, le travailleur social pourra jouer le rôle de « liant » et aider à rétablir la communication entre tous les acteurs concernés : la commune, la police, le voisinage. Des solutions convenant aussi bien aux adultes qu'aux jeunes peuvent alors émerger.

Julien Hornecker travaille à Attalens principalement le mercredi (après-midi jusqu'en soirée), le jeudi (matin et en soirée), le vendredi (journée et soirée), avec la possibilité d'être présent à d'autres occasions le week-end ou lors de manifestations. Il peut recevoir les jeunes dans un bureau installé à l'ancien atelier de couture, situé en face de l'école primaire « Le Petit Prince ». Les parents ou les proches des jeunes peuvent aussi le contacter.

Julien Hornecker travaille également à 40% comme travailleur de rue à Fribourg. Il peut ainsi bénéficier de l'expérience de ses collègues et espère pouvoir mettre en place à Attalens des mesures qui ont déjà fait leurs preuves à Fribourg, afin de pouvoir redonner à ces jeunes la place qui leur revient dans la société.

### **Coordonnées de Julien Hornecker**

Portable 079 740 16 96

Courriel [julien.hornecker@reper-fr.ch](mailto:julien.hornecker@reper-fr.ch)



*Mise en service de l'application FRIAC*

## **LES PERMIS DE CONSTRUIRE ENTRENT DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE**



**Depuis le 3 juin 2019, toutes les demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire, simplifiée, ainsi que les demandes préalables doivent être déposées puis seront traitées de manière électronique, via l'application FRIAC (Fribourg – Autorisation de construire).**

Tous les acteurs de la procédure, requérants, mandataires, communes, services cantonaux et préfectures devront utiliser la nouvelle application.

Grâce à une gestion électronique des procédures de demandes de permis de construire, FRIAC permettra d'optimiser la durée de traitement des dossiers, d'améliorer leur qualité et de renforcer la transparence et la traçabilité des processus.

FRIAC permettra également aux requérants et mandataires de suivre l'avancée du dossier en temps réel par une consultation en ligne et de recevoir des notifications par messagerie électronique.

Les requérants et leur mandataire devront créer un compte via l'application FRIAC pour déposer et gérer leur dossier en ligne. Un site internet ([www.fr.ch/friac](http://www.fr.ch/friac)) a été mis en place pour servir de support, avec une foire aux questions, une helpline (026 304 24 00) ou encore des formations en ligne, des vidéos et des exemples.

Dans un premier temps, un nombre déterminé de dossiers papier sera demandé en parallèle au dépôt électronique, en fonction de la procédure. De même, l'administration notifiera le permis de construire au format papier, par la poste et par publication.